

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

du 20 mars 2023

CANTON
Albi-Sud

L'An deux mille vingt-trois et le vingt mars

Nombre de conseillers

En exercice 13

Le Conseil Municipal de la commune de SALIÈS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 14 mars 2023, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Présents 9

Votants 9

Étaient présents : Jean-François ROCHEDREUX, Valérie JACQUET, Virginie GOURMANEL, Jacky MIQUEL, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON, Raymond CHAPPERT, Florence CABROL et David FERRÉ.

Excusés : Bernard TOMINET, Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES, et Florence VOGEL

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES (EXERCICE 2023)

Monsieur le Maire expose que le vote de l'intégralité des subventions aux associations communales fera l'objet d'une prochaine délibération. Une enveloppe globale a été allouée dans le budget.

Il est proposé de se prononcer sur la seule subvention de la coopérative scolaire, qui a un fonctionnement particulier.

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité, les membres du conseil municipal :

DECIDENT d'octroyer au titre de l'exercice 2023 la subvention suivante :

- Coopérative scolaire : 1 835,00 € ;

TOTAL : 1 835,00 €

CONFIENT à Monsieur le Maire le soin d'inscrire ces subventions au Budget Primitif Communal 2023, à l'article 6574.

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 20 mars 2023.

Le secrétaire de séance

Jacky MIQUEL



Le Maire

Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le

23 MARS 2023